



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE RELANCE

**INFORMATIONS PRATIQUES
ET OPPORTUNITÉS À SAISIR POUR LES
ENTREPRISES SOCIALES INCLUSIVES**

WEBINAIRE DU 17 MARS 2021





Un déroulement en deux temps

- **1/ Cadre d'ensemble & informations pratiques pour accéder au Plan de Relance**

Charlotte GOUNOT, Conseillère chargée de la Relance, de la Transition écologique et du Suivi de l'exécution des réformes auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance

- Questions/ réponses


- **2/ Les opportunités dédiées à l'ESS**

Clara MICHIELINI, Conseillère en charge du suivi des réformes et de la prospective auprès de la Secrétaire d'Etat en charge de l'économie sociale, solidaire et responsable

- Questions/ réponses

- Animation par Jean DUTOYA, conseiller auprès la Ministre déléguée à l'insertion

Pour poser vos questions Et voter pour les questions déjà posées

 Les opportunités de France relance à saisir pour les SIAE et EA **NON DÉMARRÉ**
Démarre dans 18h 11m

[Chat](#) **Questions** [Sondages](#) [Participants](#)

L'événement n'a pas encore été démarré. Les inscrits arriveront sur une page d'attente. L'historique du chat sera rendu public une fois l'événement démarré.

Aucun message pour le moment

Vos participants peuvent envoyer des messages ici. Vous pourrez éventuellement en supprimer.



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1/ CADRE D'ENSEMBLE & INFORMATIONS PRATIQUES



Une mobilisation du Gouvernement immédiate et continue depuis le début de la crise

- Des mesures d'urgence pour protéger les entreprises et les salariés
- Des plans de soutien aux secteurs les plus touchés par la crise
- Un plan de relance pour une économie verte et compétitive

France Relance, construire la France de 2030

Trois axes

- 30 Md€ pour accélérer la **transition écologique**
- 34 Md€ pour renforcer la **compétitivité**
- 36 Md€ pour la **cohésion sociale et territoriale**

Le plan de relance se déploie

- Depuis le lancement du plan, 16 Md€ ont été déployés à fin février, hors impôts de production (10 Md€ en 2021)
- L'objectif est de mettre en œuvre 50 Md€ d'ici fin 2021

Des modalités de mise en œuvre adaptées au cas par cas

- **Les mesures d'application automatique** : prime exceptionnelle d'allocation scolaire de 100€ par enfants, impôts de production, etc.
- **Les guichets** : Ma Prime Rénov, prime à la conversion automobile, prime à l'embauche d'un jeune, aide aux maires densificateurs, etc.
- **Les appels à projets nationaux ou régionaux** : appel à projet pour la rénovation thermique des bâtiments de l'Etat, relocalisation de secteurs critiques, réhabilitation de friches, etc.
- **Les mesures mises en œuvre au niveau déconcentré par les préfets** : dotation de soutien à l'investissement local, dotation pour la rénovation thermique des bâtiments publics des collectivités.

Des principes clés : simplicité et lisibilité des mesures du plan

- **Le site unique : planderelance.gouv.fr** : Il présente, en fonction du profil de l'utilisateur (particuliers, entreprises, collectivités, administrations), les mesures dont il peut bénéficier et les modalités pratiques de mise en œuvre. Mis à jour et en constante amélioration (ex : moteur de recherche).
- **Guides sectoriels** : entreprises industrielles, entreprises à l'export, TPE/PME, maires.
- **Une page dédiée pour les acteurs de l'ESS**, avec la liste de tous les dispositifs qui leur sont particulièrement destinés
- **Un calendrier des appels à projets**
- **La mobilisation des CCI et CMA** : un contact individuel de chaque TPE et PME



De nombreuses mesures sont en cours de mise en œuvre. Par exemple (liste non exhaustive) :

- **Soutiens aux projets industriels** : soutien à la modernisation des secteurs automobile et aérien, relocalisation de secteurs critiques, résilience des territoires d'industries, décarbonation de l'industrie
- **Rénovation thermique** : instruction des 5000 projets déposés aux appels à projets des bâtiments de l'Etat en cours, Ma Prime Rénov est élargie depuis le 1^{er} octobre (plateforme ouverte depuis le 11 janvier), un crédit d'impôts pour les rénovations énergétiques des TPE/PME à compter du 1^{er} octobre
- **Dotations de soutien à l'investissement local ou pour la rénovation des bâtiments des collectivités** : les projets sont en cours de sélection par les préfets
- **Plan pour l'emploi des jeunes** : prime à l'embauche, prime à l'apprentissage, formations, parcours emploi compétences (PEC), accompagnement intensifs des jeunes (AIJ), ...

Comment suivre le déploiement ?

- **Un tableau de bord** est publié **tous les mois sur planderelance.gouv.fr** avec le déploiement d'une quinzaine de mesures.
- **Des cartes avec des résultats à la maille départementale** sont disponibles également sur **planderelance.gouv.fr**
- Le **site des préfetures départementales et régionales**

Ex du Loiret



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2/ DES OPPORTUNITÉS POUR L'ESS

France Relance, un plan en faveur de l'insertion



L'emploi est au cœur des priorités : 320 M€ à destination de 180 000 salariés en insertion

- **Consolider les emplois existants dans 5000 entreprises soutenues sur tout le territoire**
- **Créer 40 000 emplois nouveaux entre 2021 et 2022 (dont 27 000 en 2021)**

Le plan de relance pour l'inclusion comprend deux dispositifs :

- **Des aides forfaitaires allouées de septembre à octobre 2020, à hauteur de 134 M€**
- **Un appel à projet sur la transformation et le développement des SIAE & EA doté de 166 M€.**

France Relance, un investissement durable dans l'ESS



- **16 appels à projets sont accessibles aux structures de l'ESS pour un montant de 1,3 Md€**
- **Ils portent sur des thématiques très diverses couvrant de nombreux enjeux de la relance :**
 - Solidarité
 - Agriculture et Alimentation
 - Culture et Tourisme
 - Sport
 - Numérique
 - Production, réemploi et recyclage



AAP dans le cadre du fonds d'investissement dans le réemploi et le recyclage (En cours)

- **226 M€** pour cette mesure qui vise à accompagner la réduction de l'utilisation du plastique (notamment à usage unique), favoriser l'incorporation de plastique recyclé et d'accélérer le développement du réemploi.
- **L'ADEME a ouvert 2 appels à projet :**
 - **Le financement des équipements de réemploi, réparation et réutilisation. Le taux d'aide est de 70% des dépenses éligibles pour les acteurs de l'ESS.**
 - **Le financement du diagnostic de territoire ou une étude préalable à un investissement de réemploi, réparation et réutilisation. Le taux d'aide est de 70% des dépenses éligibles.**
- **D'autres appels à projet seront ouverts pour le réemploi, recyclage dans les prochaines semaines pour des montants de 61 millions d'euros.**

Pour candidater



AAP soutien au développement de l'alimentation locale et solidaire (En cours)

- **30 M€** répartis en 2 volets (un national et un local). Cette mesure solidaire soutient le développement de projets locaux permettant l'accès des publics aux produits, frais et de qualité, en particulier aux populations isolées ou modestes.
- **Le volet territorial pour 24 millions d'euros est ouvert** auprès des services départementaux en charge de l'agriculture et de l'alimentation.
- Il vise à soutenir les initiatives locales des acteurs autour de 3 thèmes principaux :
 - Le soutien aux producteurs ayant des démarches collectives de structuration de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité (transport, conditionnement, stockage...)
 - Le soutien aux associations /start-up / TPE / PME, ayant des projets de mise à disposition d'une alimentation de qualité pour tous (ouverture de locaux, matériel de livraison...);
 - Le soutien aux initiatives de développement des commerces solidaires ambulants destinées en particulier aux personnes isolées ou modestes.

➤ Pour candidater



AMI soutien aux tiers-lieux « Fabriques de territoire » (En cours)

- **54 M€** pour accompagner et accélérer la dynamique de développement des tiers-lieux dans les territoires, en garantissant leur diversité et consolidant les projets existants.
- **L'AMI soutiendra le développement de 360 fabriques de territoires** définies comme des tiers-lieux structurants capables d'augmenter la capacité d'action des autres tiers-lieux du territoire dans lequel ils s'inscrivent. Ils seront implantées pour moitié en quartier prioritaire de la politique de la ville ou à proximité immédiate, et pour moitié hors des grands centres urbains.
- Ces 360 projets seront soutenus **entre 75 000 et 150 000 euros sur 3 ans**.
- **L'AMI est ouverte jusqu'à la fin de l'année**, et chaque trimestre une trentaine de lieux sont sélectionnés. Il est ouvert à tous les types de structures juridiques.

➤ [Pour candidater](#)



AAP Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté

- **Cette enveloppe de 100 millions d'euros** est destinée à soutenir des projets structurant l'organisation et l'offre portées par des associations de lutte contre la pauvreté
- L'appel à projets s'articule autour de **3 axes essentiels**:
 - **la promotion de services innovants** favorisant l'accès de chacun à une réponse adaptée à sa situation,
 - **la modernisation des dispositifs** d'accès aux biens et services essentiels encourageant l'émancipation des personnes,
 - **la modernisation/optimisation des systèmes d'information et des infrastructures**
- Pour candidater